



Resiliation de l'abonnement canal satellite

Par **sosobb**, le **22/01/2010** à **09:35**

Bonjour,

j'ai un abonnement a canal satellite depuis un an et demie. En faite, je voulais resilier mon contrat mais ceux ci n'ont pas accepté sous pretexe que je devais le faire pendant le mois au plus tard de la date anniversaire.

Il faut savoir qu'il ne m'ont envoyé aucun document me permettant de rappeler la date anniversaire et carrement ils n'ont meme pas de contrat signé de ma part car je me suis abonné juste avant a canal plus et du coup, ils ont utilisé les informations de mon contrat ainsi que l'accord que j'avais fourni a ma banque pour le prelevement automatique tous les mois de canal plus.

Egalement, ils ne m'ont jamais envoyé une facture ou autres documents quelconques.

Pour finir, je tiens a vous précisez que je leur ai envoyé un courrier avec accusé de reception pour resilier mon contrat, c'est la qu'ils m'ont expliqué les raisons du refus et m'ont proposé une reduction de 15% pendant quelques mois.

Dois je obligatoirement attendre la date anniversaire pour resilier un contrat que je n'ai meme pas signé ?

merci d'avance pour votre reponse.